

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

No. R-3867-2013 – PHASE 2

**SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO**,  
société dûment constituée, ayant sa principale  
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les  
ville et district de Montréal, province de  
Québec,

(ci-après « Gaz Métro »),

---

**AFFIDAVIT**

---

Je, soussigné, **DAVE RHÉAUME**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directeur, Réglementation et tarification, chez Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande amendée relative à la phase 2 du dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans cette demande ainsi que dans les pièces Gaz Métro-5, Documents 5 à 7;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ**, à Montréal, le 27 janvier 2017.

*(s) Dave Rhéaume*

---

**DAVE RHÉAUME**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 27<sup>e</sup> jour de janvier 2017

*(s) Mélanie Beauvais, 181625*

---

Commissaire à l'assermentation pour  
tous les districts judiciaires du Québec